

Colloque

Le nudge dans l'action administrative

17 octobre 2024

Faculté de droit – Université Grenoble Alpes

Accueil des participants (8h30)

Allocutions d'ouverture (9h)

Jean-Christophe Videlin, professeur de droit public, Université Grenoble Alpes,
Doyen de la Faculté de Droit

Sébastien Le Gal, professeur d'histoire du droit, Université Grenoble Alpes,
Directeur du CESICE

Emilie Barbin, professeure de droit public, Université Grenoble Alpes

*Sous la présidence de **Stéphane Gerry-Vernières**, professeure de droit privé,
Université Grenoble Alpes*

I. La nature du nudge comme objet normatif (9h30)

Un outil juridique ? - Les dilemmes de l'utilisation des "nudges" par l'État face au sens de la liberté en droit public moderne

Régis Ponsard, Professeur de droit public, Université de Reims Champagne-Ardenne, Chercheur statutaire EHESS

Un outil économique ?

Benjamin Ouvrard, chargé de recherche INRAE au Laboratoire d'économie appliquée de Grenoble

Débats

II. Les méthodes du nudge (10h20)

L'ouverture de l'administration aux sciences comportementales

Stéphan Giraud, Responsable du pôle sciences comportementales à la Direction interministérielle de la transformation publique

L'ouverture du droit administratif aux sciences comportementales

Léo Vanier, Professeur de droit public, Université Grenoble Alpes

Débats & pause

III. Les fonctions du nudge (11h20)

1° L'administration persuasive

Analyse juridique

Benjamin Defoort, Professeur de droit public, CY Cergy Paris Université

Analyse en sciences du langage

Julie Lairesse, chercheuse associée en sciences du langage, Université de Limoges

Débats & pause déjeuner

*Sous la Présidence de **Julie Arroyo**, maîtresse de conférences en droit public,
Université Grenoble Alpes*

2° L'administré persuadé (14h)

Analyse juridique

Christophe Testard, Professeur de droit public, Université Lyon 3

Analyse en psychologie comportementale

Fabien Girandola, Professeur de Psychologie Sociale, Université Aix Marseille

Débats

3° L'action publique légitimée (approche sociologique)

Henri Bergeron, Directeur de Recherche au CNRS, Centre de sociologie des Organisations, SciencesPo

Débats & pause

IV. Les limites (15h30)

La violence démocratique du nudge

Mickaël Lavaine, maître de conférences en droit public, Université Bretagne Occidentale, Doyen de la Faculté de droit

Les contrôles incertains du nudge

Delphine Costa, Professeure de droit public, Université Aix Marseille

Conclusions (16h30) : **Julien Bonnet**, professeur à l'Université de Montpellier